

SPECIAL

MER DE CHINE MERIDIONALE

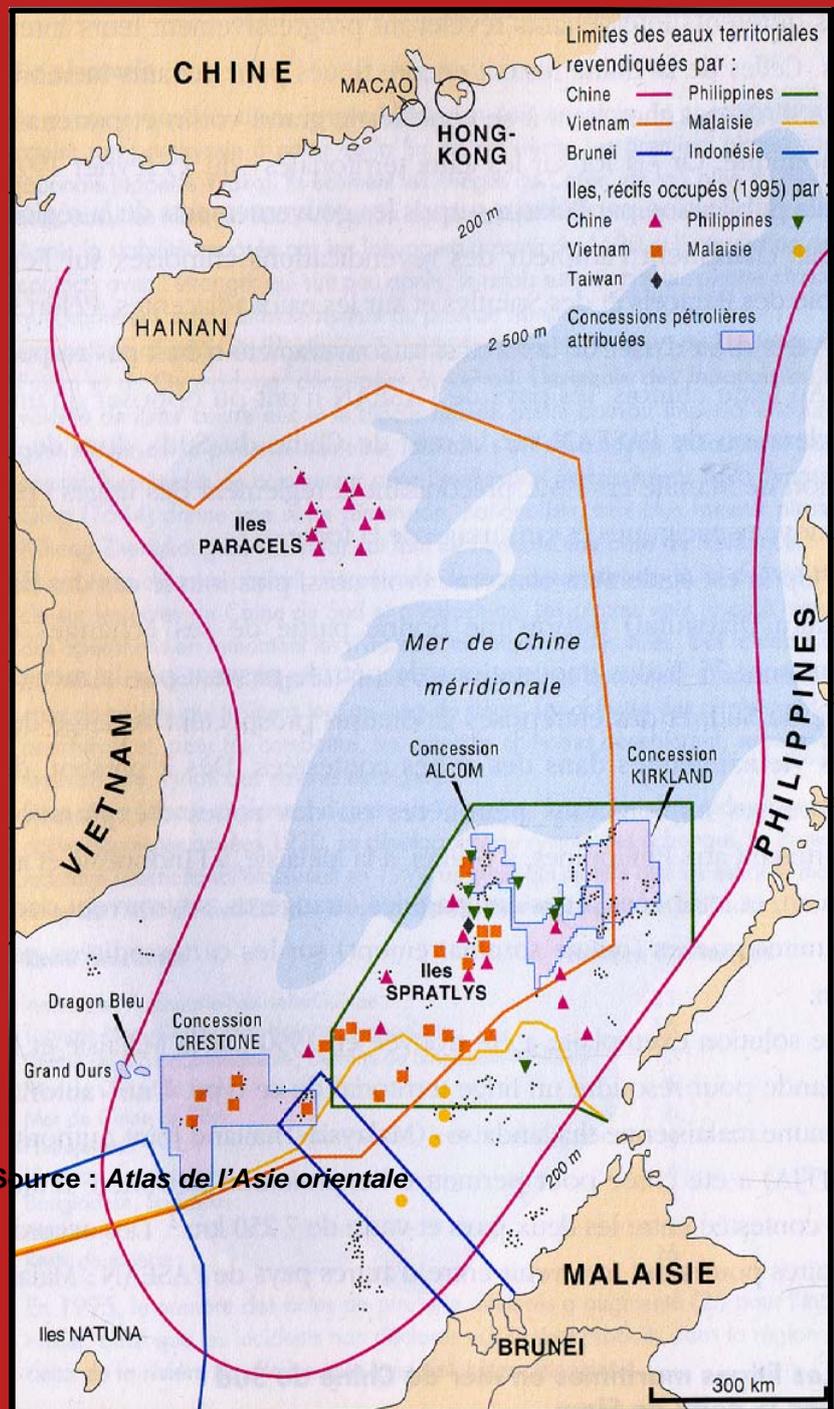
Retour sur une zone de tension

KHMERDEV



1994/2014

20 ans d'archives



Mer de Chine

Dossier établi et mis en page par Rémy Borello, Khmer Dev

Sommaire

Un conflit en Mer de Chine méridionale ? Avril 2012	3
Mer de Chine du sud, Scarborough, Décembre 2012.....	6
Un dossier épineux, Septembre 2012.....	8
Juin 2015 rien ne s'arrange	9

Introduction

La Chine poursuit son expansion en Mer de Chine du Sud. C'est un phénomène très ancien, millénaire, que cette poussée vers le Sud, terrestre et maritime, de l'Empire du Milieu. C'est une poussée parfois brutale, parfois diffuse, les période de tension alternent avec les périodes paisibles. Ces temps-ci, les pays riverains de cette mer s'alarment. La Chine renforce sa marine et ses capacités de débarquement, établit des garnisons sur des îles et îlots, et réaffirme sa souveraineté sur 90 % de cette vaste mer.

Les pays riverains ne veulent évidemment rien perdre de leurs territoires nationaux, d'autant moins que le sous-sol contient de grandes réserves de pétrole. Ils peuvent bien avoir le droit international pour eux, la Chine ne s'en soucie pas. Et si le droit est sans effet (sans compter l'extrême complication juridique qu'entraînerait un recours à la justice) qui donc pourrait s'opposer par la force à la Chine ? Aucun des pays concernés, le Vietnam, les Philippines, Brunei, la Malaisie ... ne peut y songer, et une résistance armée commune est tout à fait irréaliste. La Chine profite donc de la situation, elle grignote, évitant toute geste brutal qui pourrait déclencher un conflit local, qui pourrait dégénérer en affrontements plus graves.

On est donc attentif à la position des Etats-Unis. Ils se sont pratiquement retirés de la région et il n'est pas question qu'ils interviennent directement. Mais ils peuvent aider, soutenir les pays qui se sentent menacés, en particulier le Vietnam, les Philippines, leur donner assez de forces, éventuellement militaires, pour dissuader la Chine d'aller trop loin. C'est le mouvement qui s'amorce.

Tout ceci ne concerne pas directement le Cambodge. Mais il est dans une situation embarrassante : petit pays en bons termes avec tous ses voisins, son intérêt est évidemment de ne se fâcher avec aucun. Dans cette affaire de Mer de Chine du Sud où se disputent la Chine et le Vietnam, comment pourrait-il prendre fait et cause pour l'un des deux ? La sagesse commande de se tenir éloigné du combat des éléphants, de rester neutre. C'est pourquoi à la dernière réunion de l'ASEAN, à Phnom Penh, présidée par le Cambodge, la question de la mer de Chine du Sud n'a pas été abordée.

Il est un peu mortifiant pour l'ASEAN de constater qu'elle n'a pas de cohésion, pas de politique extérieure, que son pouvoir de résistance face à la Chine est faible ou nul, mais l'essentiel est il n'y a pas de conflit ouvert. Le dossier de la mer de Chine du Sud reste ouvert, assez inquiétant, mais ce n'est ni l'affaire du Cambodge ni celle de l'ASEAN.

Dans ce dossier les meilleurs spécialistes précisent, éclairent, donnent du relief à cette affaire compliquée.

Alain Gascuel, *directeur de Cambodge Nouveau*

Documents utilisés pour les articles reproduits dans ce dossier : - plusieurs articles de la *Far Eastern Economic Review*; - E. Denécé : « *Géostratégie en mer de Chine* » (*L'Harmattan 2000*) (cn 144); - *Un conflit en mer de Chine ?* (*id°*, cn 145); - Monique Chemillier-Gendreau « *La souveraineté sur les îles Paracels et Spratly* (*L'Harmattan 1996*) (cn 62); - Monique Chemillier-Gendreau « *Du conflit d'Indochine aux conflits indochinois* » (cn 158); - Alain de Sacy « *L'Asie du Sud-Est, l'unification à l'épreuve* » (*Vuibert 1999*) (cn 307); « *Atlas de l'Asie orientale* »; - François-Xavier Bonnet « *Geopolitics of Scarborough Shoal*, (*Irasesc 2012*) (cn 314); - agence Reuters

Un conflit en Mer de Chine méridionale ? (No-307, 2012)

Les Paracels, les Spratley: ce sont des archipels situés dans une zone maritime entourée d'une quantité de pays: la Chine, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, Brunei, Taïwan, l'Indonésie. Chacun de ces 7 pays réclame la souveraineté soit sur certaines de ces îles, soit sur la totalité.

Qu'est-ce qui fait l'intérêt de ces massifs coraliens, récifs, rochers, bancs de sable et petites îles ? La zone :

- est située sur le passage de grands voies maritimes internationales. Le mer de Chine méridionale est la route la plus directe pour passer du Pacifique à l'Océan indien. Y transitent un tiers du commerce maritime mondial, 25 % de la production pétrolière, 70 à 90 % de l'énergie importée par le Japon, la Corée du Sud et la Chine du Nord.

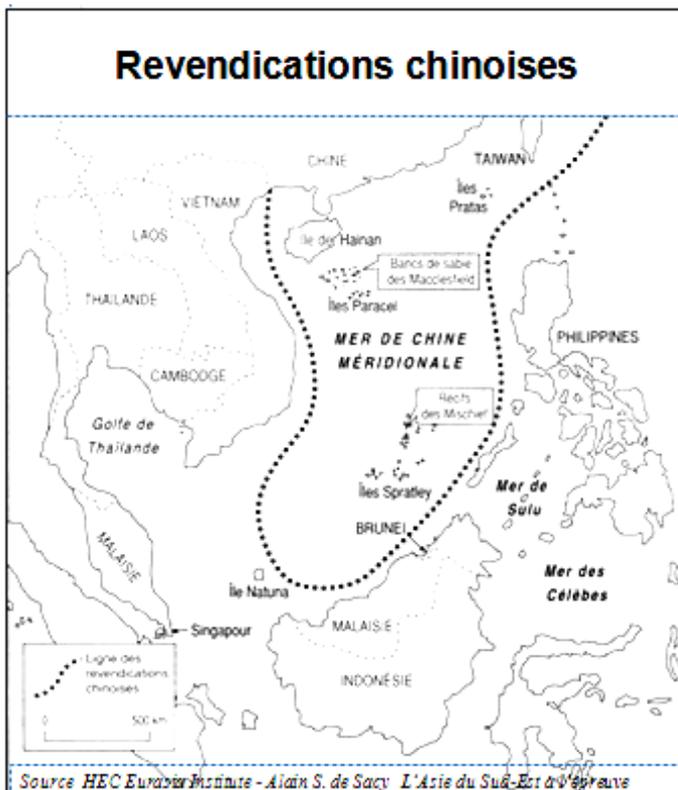
- elle contiendrait d'importantes ressources en hydrocarbures (avéré: le gisement pétrolier de Natuna dans le sud de la zone).

- elle est très riche en poissons, crustacés et algues. Aussi en phosphates, sans doute en nodules polymétalliques, en minerais ... (source: de Sacy voir note bibliographique)

- et elle peut servir de base militaire avancée.

les « îles empoisonnées »

Les litiges sont très anciens: près de trois siècles de discussions, et la cause reste très embrouillée, au point que l'on parle d' « îles empoisonnées », de « nid de dragons ». Qui est légitimement propriétaire de quoi ? Le moins qu'on puisse dire est que le droit n'est toujours pas clairement établi. Chaque pays a ses arguments, des documents montrant qu'il a été le premier occupant, le premier possesseur, que l'occupation, la géographie, le droit maritime, lui donnent des droits de propriété. D'innombrables études, thèses, articles et livres dans toutes les langues ont été écrits sur le sujet.



Source HEC Euraster Institute - Alain S. de Sacy L'Asie du Sud-Est et l'océan

Il faut bien voir aussi qu'il y a le droit, qu'il y a des positions unilatérales qui ne s'embarrassent pas du droit, et qu'il y a les faits.

En 1974 la Chine s'empare des Paracels par la force, les occupe, et les protestations du Vietnam n'y peuvent rien.

En février 1992, Pékin publie sans prévenir une *loi sur les eaux territoriales* qui étend tout simplement les revendications chinoises sur l'ensemble des Paracels et des Spratley et sur leurs eaux adjacentes. Et Pékin se réserve le droit d'user de la force si sa souveraineté n'est pas respectée.

A ce grand coup de louche dans la soupière (voir carte), les pays concernés ne ripostent pas, ou très faiblement: à la réunion de Manille la même année, l'ASEAN « préconise le règlement des litiges par des moyens pacifiques et sans usage de la force ».

Il est clair que personne ne veut la guerre. Une guerre reste très improbable, parce qu'aucun des pays concernés n'a les moyens de résister militairement à la Chine; parce qu'une alliance des membres de l'ASEAN pour faire front est tout à fait invraisemblable; parce qu'on imagine difficilement les Etats-Unis s'engager militairement pour « contenir » l'expansion chinoise; et parce que la Chine compte bien qu'avec le temps, avec le développement de son influence économique, de ses relations bilatérales et avec la puissance rapidement croissante de ses forces militaires –de sa marine en particulier-, elle dominera la région sans coup férir.

le cas des îles Paracels

Il y a trois groupes d'îles :

- au nord les îles et récifs des **Pratas** situés dans l'Est de Hainan, et à 420 km de Taïwan. Pratas est un atoll sableux en fer à cheval, des arbres à hauteur maximale de 12 m; dans les parages: des hauts fonds et des bancs de corail. Taïwan occupe les *Pratas* depuis 1949 et y entretient un phare.

- **les Paracels**: îles basses et récifs de corail, dans le sud-est de Hainan. L'archipel a 175 km dans la plus grande dimension, en deux groupes distants de 85 km:

- à l'Est **Amphitrite** plus proche de Hainan, avec *l'île Boisée*, 1800 m de long, 1200 m de large, couverte d'arbres; village, constructions importantes, antennes radio, ... pêcheurs chinois;

- à l'ouest le **groupe du Croissant** plus proche du Vietnam, qui comporte notamment *l'îlot Pattle*, 9 m de hauteur: des constructions, exploitation de phosphate. Un petit phare sur *l'îlot Money*; et bon nombre d'îles et récifs détachés, dont *le récif de Bombay* (phare de 22m), *l'îlot Triton*, *l'îlot Lincoln* haut de 5 m qui porte un radio-phare (source : Eric Denécé).

- **le banc Macclesfield et ses dépendances**: *Macclesfield* est un très grand atoll immergé à une profondeur moyenne de 80 m, dans l'est-sud-est des Paracels, 175 km d'est en ouest; le récif *Scarborough*, à 200km de Luzon (Philippines), 900 km du Vietnam, 850 km de Hong Kong: un petit îlot au milieu d'un atoll, jadis utilisé par la marine américaine quand elle utilisait la base de Subic Bay aux Philippines; le *banc Truro*: immergé.

Les Paracels, ce sont des parages dangereux, bancs de sable, récifs coraliens, d'autant plus qu'il s'y rencontre des typhons dévastateurs. Les naufrages y ont été nombreux. Le gouverneur général Paul Doumer en 1899 avait envisagé d'y construire un phare, au moins un « poste TSF avertisseur de typhons ».

« Véritable labyrinthe d'îlots madréporiques et de bancs de sable justement redoutés des navigateurs, l'archipel des Paracels, désert et stérile semble être demeuré res nullius jusqu'au milieu du siècle dernier », écrit en 1929 le résident supérieur en Annam.

Juridiquement les Paracels appartiennent au Vietnam

Pour les îles Paracels, il n'y a que deux pays concernés: le Vietnam et la Chine.

L'établissement de la souveraineté de la France sur les Paracels, succédant à celle de l'Annam, a été compliquée, et son maintien «difficile, chaotique mais réel». Mais il y a toujours eu une présence française dans les Paracels (pendant de longues périodes un seul fonctionnaire dans une île). A son indépendance, le Vietnam a logiquement hérité de la souveraineté française, et en 1956 quand les troupes françaises quittent la région les troupes vietnamiennes prennent la relève occupant la partie des Paracels (le croissant) qui n'avait pas été occupée par les Chinois.

Monique Chemillier-Gendreau, qui a fait une étude très attentive des arguments et des documents de chacun, en particulier ceux moins connus de la Chine, dont elle reproduit plusieurs dans son livre, conclut que «le titre vietnamien a été bien affirmé dès le début du XVIIIème siècle. Les arguments jusqu'ici invoqués par la Chine ne permettent pas de confirmer l'existence de liens juridiques anciens de la Chine impériale avec ces territoires tels que l'on puisse les interpréter comme des liens de souveraineté».

«La vassalité du Vietnam à l'égard de la Chine, liquidée avec l'accord de cette dernière à l'arrivée de la France, ne pouvait en aucun cas laisser subsister des droits au profit de la Chine sur ces îlots»

«L'intérêt de la Chine pour ces terres inhabitées ne prend le sens d'une revendication de souveraineté qu'à partir de 1909, face à un titre vietnamien qui a été établi deux siècles auparavant».

«(...) Par son silence dans la déclaration du Caire ou dans son traité de paix bilatéral avec le Japon, la Chine nationaliste a renoncé à faire valoir ses droits (...)».

Dans les faits, les Paracels sont occupées par la Chine

En janvier 1974 la Chine s'empare par la force de l'archipel des Paracels. Il y a eu une forte résistance vietnamienne, de violents combats. La rancune demeure, et le Vietnam réaffirme régulièrement ses droits.

«La Chine y entretient en permanence une garnison d'environ 1000 hommes, avec de puissants moyens de transmission et une station météo. Elle a construit un port sur l'île Triton et en 1993 terminé une base aéronavale et une piste aérienne de 2,6 km sur l'île Boisée où sont stationnés une vingtaine d'avions d'attaque».

«Les Paracels sont ainsi devenues pour la Chine «un important relai vers le sud de la Mer de Chine méridionale» (E. Denécé, 2000, voir note bibliographique).

le cas des Spratleys

Situées au sud de la zone, ces îles, îlots, rochers, en raison de leur équidistance de tous les Etats bordant la Mer de Chine, les Spratleys se prêtent à des revendications nombreuses. Chacun des pays environnants leur a donné un nom: *Nansha Gunto* pour les Chinois, *Truong Sa* pour les Vietnamiens, *Kalayaan* pour les Philippins, etc ...

- le groupe sud-est : c'est un «très vaste archipel, d'îles, îlots, récifs coraliens, hauts-fonds et bancs de sable dont peu émergent à marée haute». Près de 1000 km d'est en ouest, plus de 500 km du nord au sud. Une quinzaine d'îles sont habitables, avec un peu d'eau et de végétation. Quelques-unes ont une faune, et une végétation luxuriante. Une grande île, *Itu Aba*, a 43 ha, de la

végétation, un puits; les autres ont quelques centaines de m², avec une altitude de 2 à 6m.

- le groupe ouest: îles côtières situées au large de la Cochinchine.

- îles du groupe de *Poulo Condore* (Con Son), une douzaine d'îles de la route de Singapour à Saïgon;

- îles *Catwick*: 3 îles, et des écueils.

- les îles du sud, archipel des *Tudjus*: quatre groupes d'îles, les *Natunas*, les *Tambelan*, les îles *Badas*, les *Anambas*.

Créer un Condominium des Spratleys ?

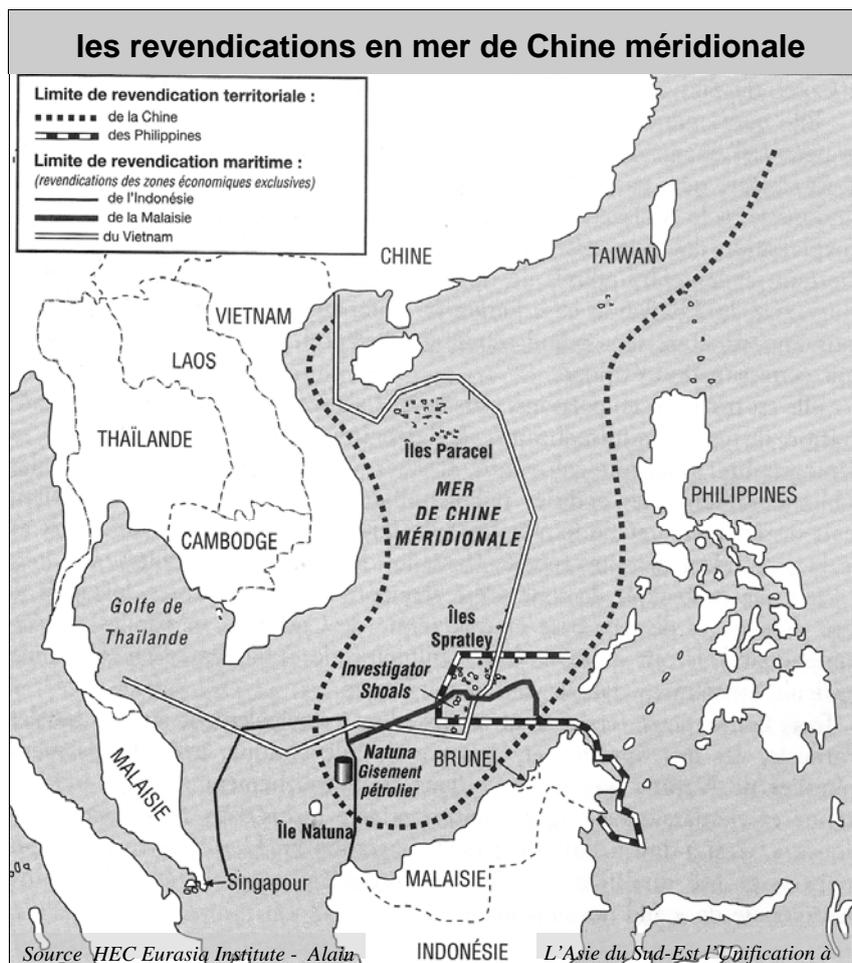
«Sur les Spratleys, (...) la Chine a développé l'idée qu'il fallait réserver la question de la souveraineté et négocier une formule d'exploitation commune (...). Les autres Etats ne tendent pas ainsi (...)» (M. Chemillier-Gendreau).

Une issue judiciaire ? Faire appel à la Cour internationale de justice de La Haye ? La Chine s'y refuse.

Et si l'affaire se trouvait portée devant la Cour «cette dernière n'aurait pas la tâche facile, car seuls le Vietnam et la France ont acquis des titres historiques réels sur cet archipel (...) Les solutions supposent un véritable effort d'imagination et de coopération de la part des parties et de leurs juges éventuels.

«La création d'un condominium est l'une de ces solutions: plusieurs Etats exercent ensemble sur un territoire les compétences étatiques exercées ailleurs par un seul Etat (...) solution de compromis qui diminuerait les tensions politiques, le condominium est une garantie contre les risques d'impérialisme régional d'une puissance».

On créerait une «agence internationale de gestion qui aurait deux objectifs: assurer la sécurité de la navigation, et gérer les ressources. Il y aurait des concessions d'exploitation et des licences de pêche. Cette agence vivrait



des cotisations des Etats membres. (...) Le point décisif serait celui de la fixation des parts respectives des Etats, ces parts commandant leurs quote-parts du budget et aussi leurs quote-parts des bénéfices. (...).

« On peut imaginer aussi de délimiter des secteurs, les Etats se partageant les droits d'exploration sur des zones délimitées à partir des îles principales qu'ils contrôlent ». (Monique Chemillier-Gendreau).

Reste qu' « en l'état actuel des choses, les perspectives de règlement du différend à partir de négociations sont pratiquement nulles ».

Oui, il y a risques de conflit

« En l'absence de solutions juridiques ou aux contentieux, existe le risque bien réel d'un recours à la force ».

La poussée de la Chine vers le Sud, en mer de Chine du Sud, n'est pas une hypothèse, c'est un fait. La Chine affirme sa souveraineté sur toute la zone, jusques et y compris les Spratleys, et elle a très concrètement montré en 1974 dans le cas des Paracels que les arguments juridiques, les protestations éventuelles ne la gênent nullement.

« Il est à craindre que la Chine ne cherche à combler le vide stratégique laissé en Asie du Sud-Est par la disparition de l'Union soviétique et le retrait américain consécutif » (E. Denécé). Cette crainte exprimée il y a 12 ans est plus vive aujourd'hui qu'alors. Les Etats-Unis prennent conscience de ce vide, « la priorité, c'est l'Asie » disait récemment le président Obama.

un rôle conciliateur pour l'ASEAN ?

Est-ce qu'on peut imaginer que les 10 pays de l'ASEAN s'entendent pour résister à l'expansion chinoise ? C'est hors de question. L'ASEAN n'a pas vraiment de politique étrangère, pas de forces communes, et la moitié de ses membres n'a aucune raison de s'opposer à la Chine pour un conflit qui ne la concerne pas.

D'ailleurs la Chine entretient avec certains pays de l'ASEAN des liens bilatéraux étroits. Ces liens seront bien utiles en cas de conflit: on ne voit pas la Thaïlande, le Cambodge, Singapour ... partir en guerre contre la Chine aux côtés du Vietnam, de l'Indonésie, des Philippines pour défendre les Spratleys ...

On peut rappeler que dans d'autres circonstances le Cambodge a servi en quelque sorte « d'alliance de revers » contre le Vietnam ...

La Chine investit beaucoup au Cambodge, elle lui fait des dons importants, elle lui apporte aussi un soutien militaire significatif en matériel, en entraînement ... Comment le Cambodge pourrait-il s'opposer à la Chine ?

S'il est exclu que l'ASEAN parte en guerre, on pourrait imaginer en revanche qu'elle cherche à concilier les parties en présence. Il y a sans doute là un rôle à jouer pour le Cambodge qui préside cette année l'ASEAN

[bien au contraire, le Cambodge s'est gardé d'aborder la question à la réunion de l'ASEAN, voir p. suivantes]

Déjà en 2000 le ministre des Affaires étrangères Hor Namhong nous disait « Je ne crois pas que la Chine déclenche un conflit (...) Dans les Spratleys, il faut coexister, il faut respecter la souveraineté de chacun » (cn 145).

que feraient les Etats-Unis ?

Les victimes éventuelles d'une poussée chinoise, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie, pourraient-elles compter sur les Etats-Unis pour soutenir une résistance armée, ou y participer ? C'est une hypothèse. Aux stratégies de ces pays, et à Washington de le dire.

On ne manque pas d'observer que si la Chine est très proche du Cambodge, les Etats-Unis de leur côté s'intéressent beaucoup au Vietnam ... Bien sûr les

camps ne sont pas nettement constitués; personne ne menace clairement, mais tout le monde a les yeux sur l'échiquier.

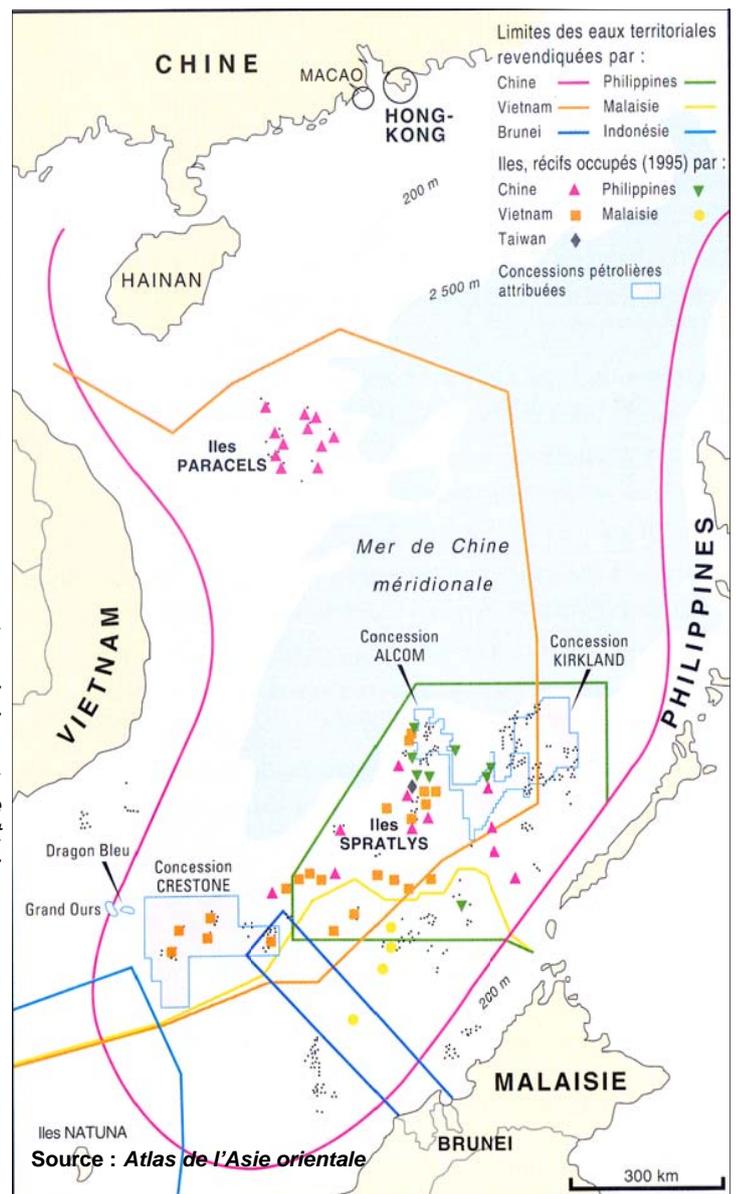
Si au-delà des Spratley la Chine attaquerait Taïwan, là le conflit prendrait sans doute une toute autre dimension.

en cas de conflit ... succès incertain

L'élément inquiétant, c'est la montée en puissance des forces militaires de la Chine, en particulier de sa marine. La marine, c'était son point faible il y a 20 ans, avec une flotte côtière uniquement défensive. Elle a fait depuis d'énormes progrès. La Chine a trois flottes, et la plus importante est celle du sud. Elle peut maintenant s'aventurer en haute mer et elle peut organiser des opérations de débarquement. Elle a des moyens amphibie capables de transporter des dizaines de milliers d'hommes et des chars légers, des troupes aéroportées « près de 80 000 hommes qui pourraient être très rapidement déployés », une aéronautique navale capable de couvrir des opérations au sol.

Elle a « plus d'une centaine de sous-marins », dont des sous-marins nucléaires. Elle a fait de très importants progrès en matière de missiles, de radars, de contre-mesures électroniques. Elle a multiplié les opérations en Mer de Chine méridionale. Et voici qu'elle construit deux porte-avions.

Et pourtant, certains experts estiment qu'un succès militaire de la Chine aux Spratley serait très incertain. Elle devrait opérer à 1500 km de Hainan, elle serait vulnérable face aux forces vietnamiennes, philippines, indo-



nésiennes beaucoup plus proches, et que les Etats-Unis, sans intervenir directement, pourraient soutenir.

Malgré leurs progrès, les forces armées chinoises seraient encore technologiquement inférieures à celles des pays environnants. « *Il faudra plusieurs décennies pour que la Chine atteigne le niveau de technologie et d'expertise d'une grande puissance militaire moderne (...)* Ces quinze prochaines années, l'Asie ne sera pas menacée par cet hégémonisme chinois tant redouté » écrivait E. Denécé en 2000 ... il y a 12 ans.

Une intervention brutale de la Chine aux Spratley d'autre part pourrait bien déclencher une intervention armée des Etats-Unis, directe ou bien par une aide par exemple, au Vietnam: est-ce que la Chine voudrait vraiment courir ce risque ?

Et puis le coût diplomatique serait énorme. La Chine perdrait l'image de grande puissance pacifique, bienfaitante, qu'elle cherche à établir depuis des décennies.

une intervention brutale de la Chine aux Spratley reste improbable

De sorte qu'une intervention brutale de la Chine aux Spratley, si elle est très possible, demeure assez improbable.

Le plus probable, estime E. Denécé est qu'elle continue à renforcer ses positions, « *elle marque des points discrètement, sans jamais apparaître comme l'agresseur, elle négocie de façon bilatérale, elle ajourne un règlement pacifique sans pour autant le refuser catégoriquement (...)* pour finalement admettre les autres pays riverains comme de simples participants à l'exploitation de ressources chinoises ».



Plutôt vaincre sans combattre

La Chine tente ainsi de vaincre sans combattre, fidèle au principe de Sun Tzu, elle considère que « *le but de la guerre n'est pas de détruire l'ennemi mais de le persuader* ».

La question des Paracels et des Spratley ne sera pas discutée lors du 20ème sommet de l'ASEAN qui a lieu à Phnom Penh, malgré le souhait de plusieurs pays concernés, confirme le ministre des Affaires étrangères Hor Nam-hong. Il préconise un accord entre la Chine et l'ASEAN qui engagerait les signataires à ne pas recourir à la force.

Mais la Chine refuse que les litiges soient « *internationalisés* » et veut un traitement « *entre les pays concernés* ».

C.n.

Photos : présence philippine (à gauche) : un député philippin en 1997.

Présence chinoise : équipe de radio amateurs en 1995).

Source : *Far Eastern Economic Review*

Qui occupe quoi ?

Les Paracels sont entièrement occupées par la Chine, qui les occupe militairement

Les Spratley:

- **Taïwan** occupe *Itu-Aba* depuis 1956, avec environ 600 hommes, de l'artillerie anti-aérienne, une piste d'atterrissage, et le meilleur mouillage de la zone. Les relations sont bonnes avec les îles environnantes occupées par les Chinois.

- **le Vietnam** occupe approximativement 21 îles, certaines occupées par 200 hommes maximum, avec des moyens défensifs anti-aériens (*Southwest cay* et *Amboina cay*), une piste d'atterrissage sur l'île Spratley. Les garnisons dépendent entièrement (eau potable) du ravitaillement naval.

- **les Philippines** contrôlent 8 îles dont Thi Thu, avec 500 hommes, casemates, artillerie, piste de 1 500 m, qui doit être portée à 1 800 m, une jetée est en projet. La surveillance maritime est assurée à partir de Palawan, à 350 km.

- **La Malaisie** occupe *Swallow Reef* et une dizaine d'îles aux alentours. Présence permanente de commandos marine sur 3 îles, effectifs restreints.

- **Chine populaire:** jamais présente dans les Spratleys avant 1988, elle occupe aujourd'hui une douzaine d'îlots situés dans le nord de l'archipel avec un observatoire océanographique sur les récifs *Fiery Cross*, une « population » de pêcheurs et même d'agriculteurs avec une liaison régulière avec Hainan.

De sorte qu'au total, il y aurait au moins 23 garnisons de 5 nationalités différentes dans les Spratleys, 3 pistes aériennes (et une quatrième annoncée par Taïwan), quatre aires d'atterrissage, 6 ports ou mouillages.

Source: C.N. n° 145 de décembre 2000, d'après E. Denécé. Les données concernant les matériels sont sans doute dépassées, mais elles indiquent bien la localisation des occupations respectives.

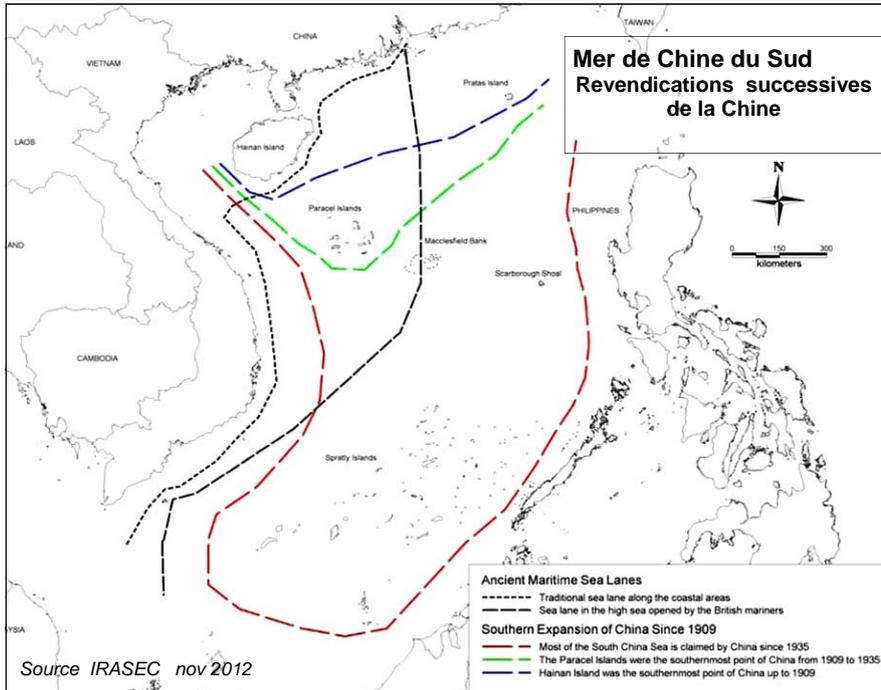


Mer de Chine du Sud

Scarborough, le caillou dans la soupière

(No-314, 2012)

Scarborough, situé dans le nord de la Mer de Chine du Sud est le plus grand atoll de cette mer. Il fait partie d'un vaste archipel submergé (hauts fonds à une profondeur de 10 à 20m et beaucoup plus): 175 km d'Est en Ouest, composé de *Macclesfield Bank*, *Truro Shoal*, *Saint Esprit Shoal*, *Dreyer Shoal*, et *Scarborough Shoal*. Seuls émergent les quelques rochers de Scarborough. L'archipel est *Zhongsha Qundao* pour les Chinois, et *Scarborough Shoal* est *Huangyan Island*.



Il s'agit d'une zone distincte des Paracels, archipel situé plus à l'Ouest, plus proche du Vietnam, qui comporte des îles habitées et dont la Chine s'est emparée aux dépens du Vietnam en 1974 (cn 307).

Scarborough, situé à 220 km des côtes philippines, à 900 km du Vietnam, fait partie de la *zone de développement économique exclusive* des Philippines. Mais la Chine prétend qu'il lui appartient depuis le 13^{ème} siècle.

Jusque dans les années 1990 on ne s'est pas vraiment soucié de ces récifs ni de leur propriété, jusqu'à la Convention UNCLOS, dite de *Montego Bay*, ratifiée en 1994 (cn 307).

On s'y intéresse beaucoup maintenant avec de fortes motivations: - le pays qui serait propriétaire de ces quelques rochers le serait aussi de l'ensemble de l'archipel; - il aurait la propriété des ressources: peche, nodules polymétalliques, hydrocarbures éventuels; - si la Chine perdait tout droit de propriété sur Scarborough, elle perdrait en même temps tout droit sur le reste de la mer de Chine du Sud, dit François Xavier Bonnet, dans une étude qui vient d'être publiée par l'IRASEC.

La tension monte en conséquence. Il ne s'agit plus de querelles de pêcheurs. Le 10 avril 2012 le navire de guerre Gregorio de Pilar essayant d'arrêter 8 bateaux de pêche chinois en a été empêché par deux navires de surveillance chinois, et s'en est suivi un face à face très tendu. En mai, il y avait 80 bateaux de pêche chinois dans la zone. Pour calmer le jeu, les Philippines ont remplacé leur navire de guerre par deux bateaux civils (garde-côtes). Un typhon, en juillet a obligé tout le monde à partir, mais depuis le mois d'août, les Chinois ont fermé l'entrée de l'atoll, et depuis octobre deux navires civils chinois patrouillent dans la zone. Les Chinois actuellement ont seuls la

Les Etats-Unis vont-ils revenir dans le Sud-Est asiatique pour contenir l'expansion de la Chine ?

possibilité d'occuper les rochers. Les Philippines demandent que l'affaire soit portée devant l'ITLOS, *International Tribunal for the Law of the Sea*.

Lors du sommet du 16 juillet dernier, la Chine a réussi, contre le souhait des Philippines, à empêcher l'ASEAN d'aborder le sujet. A la réunion de l'ASEAN à Phnom Penh, le 20 Novembre, le sujet a été évoqué, les désaccords et la rivalité Chine-Etats-Unis sont apparus clairement ... mais on n'a pas avancé.

Petits écueils, enjeux énormes

Au cas où l'affaire serait portée devant l'UNCLOS, les chances de succès de la Chine seraient très faibles, estime F.X. Bonnet parce que les rochers en question ne sont pas des îles (les « îles » doivent être habitables).

S'ils étaient reconnus comme « îles », le propriétaire aurait aussi la propriété d'une zone de « mer territoriale » de 12 miles nautiques, une zone contigüe de 24 nm, et de plus une EEZ de 200 nm, ... et le plateau conti-

nenal, c'est-à-dire une énorme surface maritime, sans proportion avec les rochers de Scarborough.

A quoi on peut ajouter que la Chine pourrait construire une station de surveillance sophistiquée (comme elle l'a fait sur Mischief dans les Spratly en 1995) très proche des Philippines et de la liaison maritime en haute mer (voir carte).

Les Philippines de leur côté perdraient une région très bénéfique pour leurs pêcheurs, et sa zone côtière elle-même serait gravement concurrencée.

Au cas où la Chine ne serait pas reconnue propriétaire de Scarborough, elle perdrait en même temps l'archipel Zhongsha Qundao, qui pourrait être partagé entre les pays voisins et placé sous le régime des eaux internationales. Et les prétentions de la Chine à la propriété de toute la Mer de Chine du Sud (la ligne en U) tomberaient en même temps, dit F. X. Bonnet.

Source principale «*Geopolitics of Scarborough shoal*», par François Xavier Bonnet, *Notes de l'IRASEC*, nov. 2012.

le retour des Etats-Unis: rétablir l'équilibre

Il y a un niveau géopolitique dans ces querelles. Le Sud Est asiatique a été un terrain où se sont affrontés jadis par Vietnam et Cambodge interposés l'Union Soviétique, la Chine, les Etats-Unis. L'URSS et les Etats-Unis ont été en quelque sorte marginalisés, éliminés de la région, et la Chine a le champ libre.

Ce n'est plus de l'URSS ni du communisme dont on craint l'expansion, mais de la Chine, non seulement en Mer de Chine méridionale mais d'une façon plus générale dans le Sud-Est asiatique, dans le Pacifique et l'Océan indien.

En mer de Chine méridionale, l'attitude expansionniste

Après la réunion de l'ASEAN de juillet 2012

Mer de Chine méridionale, l'épineux dossier

(No-311, 2012)

La réunion des 10 pays de l'ASEAN, à Phnom Penh, du 11 au 13 juillet 2012, n'a pas apaisé les querelles de souveraineté dans la mer de Chine du Sud, n'a pas fait progresser la résolution du problème.

Tout le monde est parti déçu. Le Vietnam et surtout les Philippines sont partis fâchés. Malgré beaucoup de bonnes volontés il n'y a pas eu de communiqué commun à la fin de la réunion, pour la première fois que l'ASEAN existe, en 45 ans, tant les dix se sont trouvés divisés.

On, et en particulier les Philippines, a beaucoup blâmé le Cambodge, qui cette année préside l'ASEAN, d'avoir suivi les souhaits de la Chine, de l'admettre dans les discussions contre la volonté des Philippines et du Vietnam, d'éviter de traiter des litiges dans la mer de Chine méridionale, comme l'auraient voulu les Philippines et le Vietnam, au lieu de faire front, à dix, contre les prétentions chinoises. En fait dès fin mars, il avait été convenu entre le Premier ministre Hun Sen et le président chinois Hu Jintao venu à Phnom Penh lors du sommet de l'ASEAN, que la question de la Mer de Chine du Sud ne serait pas abordée lors de la réunion des Dix en juillet.

Mer de Chine méridionale la question dépasse l'ASEAN

Les critiques contre l'attitude du Cambodge sont très mal fondées. Trouver une issue, ou seulement une formule satisfaisant tout le monde, c'était hors de la portée

du Cambodge, comme de tout autre pays de l'ASEAN. Une présidence des Philippines aurait peut-être tourné plus mal. Les efforts du ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie n'ont pas abouti plus que ceux de M. Hor Namhong à rapprocher les points de vue, à les concilier. Pour de multiples raisons:

- **Cambodge : ce conflit, ce n'est pas notre affaire**

- **ce n'est pas non plus l'affaire de l'ASEAN**

- **comment résister à la Chine ?**

- parce que **l'ASEAN n'a pas de politique étrangère**, pas d'organe de coordination qui aurait, avant la réunion, mis au point et décidé une position commune, qui aurait parlé au nom de tous. Et bien sûr pas de défense commune qui donnerait du poids à une position commune.

commune.

En principe les dix de l'ASEAN devaient mettre au point le COC, *Code de Conduite pour le règlement des litiges en Mer de Chine du Sud*, avant de le présenter à la Chine pour accord, pour qu'elle y souscrive. Mais le COC est resté en chantier des années, la réunion de Phnom Penh n'a pas permis de le présenter comme une position commune des Dix, et la Chine, au lieu d'y participer, l'a considéré comme inutile, se réservant de le prendre en considération « quand le moment sera venu » c'est-à-dire selon son bon vouloir, éventuellement jamais.

La réunion de Phnom Penh a bien montré que face à la Chine qui affirme clairement ses prétentions, et qui a la force pour elle, l'ASEAN est divisée, très peu motivée, et à l'évidence aucun de ses membres ne souhaite le recours à la force. Ni séparément ni ensemble (hypothèse hautement fantaisiste) les dix ne pourraient résister à la Chine en cas de conflit.

Scarborough (suite)

te de la Chine, le renforcement de sa marine, de sa base militaire dans les Paracels, sa capacité à envoyer des forces de débarquement (*cn 307*), expliquent le regain d'intérêt que portent les Etats-Unis à la région, au Vietnam.

Pour faire pièce à la Chine, qui a un allié sûr, le Cambodge, les Etats-Unis se rapprochent donc du Vietnam (où ils ont eu jadis, par exemple à Danang, à Hué, des bases militaires majeures), des Philippines (bases militaires majeures aussi, Subic Bay) et, de façon manifeste, de la Birmanie.

Le Vietnam, s'il se sentait appuyé par les Etats-Unis, serait mieux en mesure de défendre ses intérêts. En cas de clash avec la Chine en mer de Chine méridionale, de les défendre militairement.

Les Philippines de leur côté ont signé avec les Etats-Unis en 1951 un Traité mutuel de défense, que l'on pourrait à l'occasion sortir des archives C'est peut-être ce qui explique l'attitude assez ferme des Philippines dans cette affaire, face à la Chine.

Et le Japon maintenant éprouve aussi la pression chinoise. La tension monte entre les deux pays.

De sorte que la Chine, avec tous ces pays très défiant, attentifs à ses faits et gestes, ne peut pas se sentir les mains libres dans cette région du monde.

Un grand conflit armé est improbable

Un conflit armé en mer de Chine du Sud, c'est l'hypothèse pessimiste. Des frictions, des incidents sont possibles. Mais un dérapage, un grand conflit, restent improbables.

L'hypothèse optimiste est que, le risque existant d'un conflit régional qui impliquerait aussi les Etats-Unis, cette éventualité ait sur la Chine un effet dissuasif.

Le plus souhaitable est qu'un appui bien dosé des Etats-Unis au Vietnam, aux Philippines, vienne rétablir l'équilibre dans la région.

Pour l'instant, on ne voit pas de stratégie américaine bien définie. Mais on voit assez bien des ententes, des alliances se dessiner, des camps se former ... Un *code de bonne conduite* est en chantier. La mauvaise conduite sera t'elle plus rapide ?

des Zones de libre-échange rivales

La rivalités ne sont pas territoriales seulement, elles concernent de façon plus diffuse les zones d'influence et notamment les réseaux d'intérêts économiques.

Deux très vastes zones de libre-échange se dessinent :

- un projet dont ferait partie la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle Zélande ... ensemble 3 milliards de gens, un C.A. de 20 trillions de dollars

- un projet américain concurrent dit *Transpacific Partnership* : Etats-Unis, Brunei, Malaisie, Singapour, Vietnam, Australie, Nelle Zélande ... *cn 314 déc. 2012*

- C'est aussi plus fondamentalement que **les intérêts des membres de l'ASEAN** dans l'affaire des Spratly sont très différents: la souveraineté sur telle île ou tel îlot ne concerne vraiment qu'une minorité d'entre eux: le Vietnam, les Philippines, Brunei, la Malaisie. Demander aux Dix de prendre fait et cause en faveur des Philippines et du Vietnam ne peut que les diviser. Certains ne se sentent pas concernés du tout par la mer de Chine du Sud, et ne veulent surtout pas prendre parti au risque de fâcher la Chine.

Pour le Cambodge, il est clair qu'il vaut mieux fâcher les Philippines que la Chine. D'ailleurs dans l'hypothèse où le Cambodge aurait choisi une position plus « ASEAN », favorisé une attitude commune des dix face à la Chine, les litiges seraient sans doute devenus querelles et affrontements, il n'y aurait eu que des perdants, sans que le problème de fond soit traité.

Résister à la Chine: par le droit ? Par la force ?

Ce qui fait l'intérêt majeur de ces îles et îlots, c'est la présence probable, quasi-certaine, de réserves très importantes de pétrole et de gaz. Il faut donc déterminer où passent les frontières qui donnent droit à la propriété.

C'est juridiquement extrêmement compliqué, et la résolution des litiges de cette sorte n'est pas du tout dans les cordes de l'ASEAN. Devant l'importance des enjeux, la Chine, on le comprend, ne souhaite pas s'embarrasser de discussions avec l'ASEAN, qui n'a pas encore le poids, l'homogénéité, la compétence, l'autorité qui en feraient un interlocuteur. Une solution juridique apparaît d'autant plus lointaine que la Chine n'accepte jusqu'à présent aucun arbitrage international. Et la complexité des problèmes pourrait occuper des cabinets juridiques spécialisés pendant des années. On ne voit pas la Chine se plier à ce système.

Restent donc les négociations bilatérales, comme la Chine le souhaite. Et là, les parties ne sont pas égales. Comment imaginer que l'un ou l'autre des pays concernés oserait s'opposer à la Chine ? Le plus probable est que la Chine va pratiquer le grignotage, avançant pas à

Le Cambodge pris dans la géopolitique

En quoi tout cela concerne-t-il le Cambodge ? Qu'il le souhaite ou non, il joue encore une fois le rôle d'un pion sur l'échiquier international.

C'est une bonne chose, dans un sens. Il profite de son heureuse situation géographique. Il est choyé par la Chine, qui lui apporte une aide importante, économique et militaire, dont justement il a grand besoin.

Et de toutes façons, comment pourrait-il s'opposer à la Chine ? Avec bon sens, il tire le meilleur d'une situation internationale qu'il ne peut pas maîtriser.

Tout cela cependant ne va pas sans risques. Le Cambodge pourrait être entraîné plus loin qu'il ne le voudrait. Servir les intérêts géopolitiques de la Chine sans trop avoir son mot à dire.

On peut s'interroger sur le grand projet d'aménagement touristique de la Chine dans le Botum Sakor (« les Sept dragons »). L'idée maîtresse de la Chine ne serait-elle pas de construire sur cette côte déserte non seulement des hôtels, des villas et des terrains de golf pour les vacances de la classe moyenne chinoise, mais un port en eau profonde à Ta Nuon (en draguant un chenal) et un aéroport, qui pourraient un jour avoir un rôle non seulement touristique mais militaire ? Un rôle stratégique régional ?

On n'a pas oublié la bonne piste d'aéroport de 2500 m de long que les Chinois ont construit près de Kompong Chhnang dans les années 70. Une hypothèse déjà formulée: elle aurait pu servir (elle pourrait servir) en cas de besoin contre le Vietnam ...
A.G.

pas, poussant ses pions avec doigté, comptant sur le fait que personne ne veut déclencher de conflit.

Mais on peut imaginer aussi que l'une ou l'autre partie manque de ce doigté. Il y a eu un incident au début de l'année près de Scarborough, récif situé dans le nord de la zone, dans l'Est des Paracels, à 200 km de Luzon (Philippines), 850 km de Hong Kong, 900 km du Vietnam (cn 307), un face à face sans violence entre navires philippins et navires chinois. Et s'il y avait un jour dérapage, provocation, échange de tirs, escalade ? En l'absence de COC auquel adhère la Chine, le risque de conflit armé est bien réel.

Pétrole : la fièvre monte

Depuis peu la fièvre monte parce qu'il est question de concessions pétrolières. En juin 2012 la Chine a fait un appel d'offres pour l'exploration de 9 blocs qui se trouvent situés dans la « zone économique exclusive » du Vietnam et où le Vietnam a déjà concédé des blocs et commencé à explorer. Hanoi naturellement a aussitôt protesté. Comment vont réagir les sociétés d'exploration pétrolière ? Selon les experts, de petites compagnies pourraient répondre favorablement aux appels d'offre de la compagnie chinoise CNOOC, en comptant sur la protection de la Chine en cas de litige avec tel ou tel pays.

Mais les très grandes compagnies pourraient hésiter, parce que répondre aux appels d'offre de la Chine serait reconnaître sa souveraineté, sa propriété, et pourrait générer des conflits sérieux. Il y a déjà eu des frictions entre des bateaux d'exploration travaillant pour le Vietnam ou pour les Philippines et des navires militaires chinois ...

Cambodge Nouveau n° 311, août 2012

Juin 2015: rien ne s'arrange ...

... bien au contraire. Il n'y a pas de conflit ouvert, mais la Chine continue son expansion en mer de Chine du Sud. Selon l'agence Reuters (2 juin), elle a ajouté depuis 18 mois 809 ha aux surfaces qu'elle contrôle, elle a construit un aéroport dans les Spratly et pourrait en planifier un second. Elle continue fermement à rejeter les prétentions des autres pays riverains (Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei, Malaisie), et réaffirme sa souveraineté sur 90 % de la Mer de Chine du Sud.

Le Vietnam de son côté a construit des îles artificielles, certaines plantées par des structures métalliques sur des îlots émergents, d'autres (12) sur des îlots immergés, et aussi 9 îles flottantes. Ces surfaces deviennent avec des aménagements, habitables par des familles de pêcheurs, et certaines deviennent aussi des garnisons militaires. « Nos objectifs sont purement civils, disent les Vietnamiens. Nous assurons la maintenance des constructions qui existent, nous ne cherchons pas à augmenter nos surfaces ».

Côté Etats-Unis, on s'inquiète. On cherche de bonnes relations, même une coopération militaire avec la Chine, et on la presse d'arrêter son expansion en mer de Chine du Sud. La Chine, en substance, prie les Etats-Unis de s'occuper de leurs affaires, et proteste contre le survol de sa zone par un avion espion américain (*Reuters 13-14 juin*).

Les Etats-Unis recommandent à tous les pays concernés de négocier des solutions pacifiques, un MOU pourrait être signé avec la Chine en septembre prochain. Mais en même temps les Etats-Unis resserrent leurs liens avec les Philippines et avec le Vietnam : le secrétaire américain à la défense Carter, au Vietnam début juin a promis une aide à la marine vietnamienne et à ses garde-côtes (*Reuters 2 juin*). Ce n'est pas que l'on se prépare à la guerre, il s'agit plutôt de dissuader la Chine d'aller trop loin, de façon à conserver la paix.

Alain Gascuel